

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 180-2015
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.623

Déposée le: 08.06.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Amstutz (Corgémont, Les Verts) (porte-parole)
Kipfer-Guggisberg (Stettlen, PBD)
Führer-Wyss (Burgistein, PS)
Grädel (Huttwil/Schwarzenbach, UDF)

Cosignataires: 27

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'économie publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Un produit dangereux pour la santé : le glyphosate

Le Conseil-exécutif est chargé de prendre les mesures suivantes :

1. Interdire la vente aux privés de produits contenant du glyphosate pour traiter les surfaces vertes et les jardins.
2. Réduire les quantités de glyphosate utilisées dans l'agriculture.
3. S'assurer que les services du canton et des communes renoncent totalement à l'utilisation de produits contenant du glyphosate et les remplacent par des alternatives.
4. Promouvoir activement la recherche indépendante et le développement de méthodes de culture alternatives sans chimie.
5. Faire appliquer la loi exigeant le port d'habits de protection lors de l'épandage de glyphosates.

Développement

Depuis les années 1950, des pesticides chimiques de synthèse sont utilisés dans l'agriculture. Depuis lors, un grand nombre de ces produits chimiques ont eu un effet en profondeur sur les bases de notre existence du fait de leur usage fréquent et à grande échelle – et dans certains cas aussi du fait de leur persistance environnementale. Certains sont encore présents dans l'environnement des décennies après avoir été épandus. Il est maintenant clair que leurs effets sont divers et de longue durée. Il y a ainsi de plus en plus de rapports scientifiques qui mettent l'épandage de certains pesticides en relation avec la mort des abeilles et la perte de biodiversité. Mais les pesticides peuvent aussi rendre les humains malades.

Récemment (mars 2015), le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer), agence de l'OMS chargée du cancer, a sonné l'alarme à cause de l'herbicide total glyphosate. L'OMS n'est pas seule à s'en inquiéter, comme le montre l'étude de Greenpeace « Santé : les pesticides sèment le trouble ». Des études médicales récentes font dresser l'oreille. La plupart des maladies ont évidemment des causes multifactorielles et il n'est pas facile d'attribuer la cause d'une maladie à certains produits chimiques ou à une seule cause.

Les herbicides à base de glyphosate ont des niveaux de toxicité très variables, mais peuvent être mortels chez les humains. Il a été démontré qu'ils sont toxiques sur des cultures de cellules humaines, notamment sur des cellules du placenta et de l'embryon. Le glyphosate peut perturber le système endocrinien, ce qui peut avoir des conséquences irréversibles à certaines phases du développement, comme la grossesse. Dans les secteurs d'Amérique du Sud où est cultivé le soja, le nombre de malformations congénitales a augmenté.

De nombreuses études montrent toutefois qu'il y a une relation statistique entre l'exposition à des pesticides et un risque accru de troubles du développement, des perturbations neurologiques et immunologiques, ainsi que certains types de cancer. Les agriculteurs et les jardiniers sont particulièrement exposés ; les fœtus et les enfants en bas âge sont particulièrement exposés. Le chlorpyrifos fait par exemple partie des nombreuses substances actives potentiellement nocives pour la santé et autorisées en Suisse.

En Suisse, on retrouve différents types de pesticides dans les sols, les eaux, l'air et la nourriture. Notre pays insiste régulièrement sur sa production de nourriture durable, mais s'en sort mal en ce qui concerne l'utilisation de pesticides par rapport à d'autres pays. D'après l'OFAG, près de 300 tonnes de glyphosate ont été vendues en 2013. Le Service phytosanitaire cantonal estime que près de 30 pour cent de cette quantité (soit 90 tonnes) ont été répandus sur les terres ouvertes. Rapporté à la surface de terres ouvertes du canton de Berne, ce sont 16 tonnes qui ont été répandues dans le canton de Berne.

La contamination des eaux de surfaces est par exemple énorme.

Au travers de ce qu'elle mange, de l'air qu'elle respire et de l'eau qu'elle boit, la population suisse, comme celle de notre canton, consomme tous les jours un dangereux cocktail de pesticides. Il faut protéger les humains et les animaux contre tout risque de maladie qui y serait lié. Il faut mettre un terme à la folie des pesticides dans les champs, sur les voies ferrées, dans les jardins et les parcs, et la remplacer par des méthodes sans chimie de synthèse.